

**Programme ontarien de remboursement des frais
d'admission aux études postsecondaires pour les
particuliers qui sont ou étaient confiés aux soins d'une
société de façon prolongée**
**Formulaire de demande de remboursement pour
les années scolaires 2023-2024 et 2024-2025**

Partie 1 : Renseignements personnels

| | | | |
|---|----------------|----------------------|----------------------------|
| Préfixe du nom | Nom de famille | Prénom | Second prénom ou initiales |
| Adresse (numéro municipal et nom de la rue) | | Numéro d'appartement | Case postale |
| Ville | | Province | Code postal |
| Numéro de téléphone (et indicatif régional) | | Adresse de courriel | |

Partie 2 : Confirmation du statut d'enfant confié aux soins d'une société de façon prolongée

Partie A

Vous avez droit à un remboursement des frais d'admission aux études postsecondaires admissibles en vertu de ce programme si vous :

- êtes ou avez déjà été un enfant Ontarien confié aux soins d'une société de façon prolongée (anciennement une ou un pupille de la Couronne de l'Ontario) (quel que soit votre âge, revenu ou situation en matière d'adoption) avant votre 18^e anniversaire;
- n'avez jamais reçu aucun grade, diplôme ou certificat postsecondaire décerné par une quelconque administration;
- avez présenté une demande d'inscription à un ou plusieurs programmes d'études du **premier cycle** approuvés à temps plein conformément aux parties 3 et 4 de cette demande, qui commencent à l'automne 2023 ou plus tard;
- avez encouru des frais d'admission à des études postsecondaires admissibles conformément à la partie 5 de la présente demande.

Je suis ou j'ai été un enfant Ontarien confié aux soins d'une société de façon prolongée, conformément à la description ci-dessus, avant mon 18^e anniversaire. (Veuillez cocher la case appropriée.)

- Oui Si oui, vous devez fournir un des documents justificatifs suivants pour confirmer votre statut d'enfant confié aux soins d'une société de façon prolongée. Vous pouvez :
- demander à une société d'aide à l'enfance (SAE) de l'Ontario de valider votre statut d'enfant confié aux soins d'une société de façon prolongée directement sur le formulaire, dans la partie B ci-dessous;
 - obtenir une lettre d'une société d'aide à l'enfance (SAE) de l'Ontario et la joindre à la présente demande. **S'il vous plaît, ne pas soumettre une ordonnance ayant pour effet de confier l'enfant aux soins d'une société de façon prolongée (auparavant nommée ordonnance de tutelle de la Couronne).**

- Non Désolé, vous n'êtes pas admissible à un remboursement

Partie B - Confirmation par une SAE du statut d'enfant Ontarien confié aux soins d'une société de façon prolongée

Nom de la société d'aide à l'enfance (SAE) de l'Ontario

| | | | |
|---|-------|----------|-------------|
| Adresse (numéro municipal et nom de la rue) | Ville | Province | Code postal |
|---|-------|----------|-------------|

Je soussigné, _____, (nom du responsable de la SAE en lettres moulées)

certifie que _____ (nom du demandeur en lettres moulées)

est ou a été un enfant Ontarien confié aux soins d'une société de façon prolongée (anciennement une ou un pupille de la Couronne de l'Ontario) (quels que soient l'âge et la situation en matière d'adoption) avant son 18^e anniversaire.

| | |
|------------------------------------|---|
| Signature (responsable de la SAE*) | Date (aaaa/mm/jj) |
| Titre | Numéro de téléphone (et indicatif régional) |

*Employé (p. ex. travailleuse ou travailleur, superviseure ou superviseur ou directrice générale ou directeur général de la SAE) désigné par la SAE pour confirmer le statut d'enfant confié aux soins d'une société de façon prolongée.

S'il vous plaît ne pas soumettre une ordonnance ayant effet de confier l'enfant aux soins d'une société de façon prolongée (auparavant nommée ordonnance de tutelle de la Couronne).

Partie 3 : Premier grade, diplôme ou certificat postsecondaire

Veillez indiquer si la déclaration suivante s'applique à vous. « **J'ai reçu un grade, diplôme ou certificat postsecondaire d'une administration.** » (Veillez cocher la case appropriée.)

Oui Désolé, vous n'avez pas droit à un remboursement

Non

Partie 4 : Programmes d'études approuvés

Vous devez aussi avoir présenté une demande d'admission à des programmes d'études à temps plein approuvés aux fins des prêts d'études par le Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (RAFEO)*.

* Bien que la plupart des programmes offerts par des collèges et universités recevant une aide financière de l'Ontario soient approuvés aux fins des prêts d'études, les demandeurs peuvent vérifier l'admissibilité au RAFEO d'un programme offert par ces établissements ou par d'autres établissements postsecondaires en communiquant avec l'établissement qui offre le programme ou en consultant la page Demandes en ligne du [RAFEO](http://www.ontario.ca/rafeo) à l'adresse www.ontario.ca/rafeo.

Veillez indiquer si la déclaration suivante s'applique à vous. « **J'ai présenté une demande d'inscription à un programme d'études approuvé qui commence à l'automne 2023 ou plus tard.** » (Veillez cocher la case appropriée.)

Oui

Non Désolé, vous n'avez pas droit à un remboursement

Partie 5 : Montants des remboursements

Le ministère des Collèges et Universités offrira des remboursements aux enfants confiés aux soins d'une société de façon prolongée actuels et anciens qui ont encouru des frais d'admission à des études postsecondaires admissibles, pour un maximum de deux catégories d'établissement (p. ex. collèges et universités de l'Ontario) durant une année scolaire. Les remboursements ne peuvent pas dépasser les seuils des années scolaires 2023-2024 et 2024-2025, qui ont été établis pour chacune des catégories ci-dessous :

- Tous les frais d'admission facturés par le Centre de demande d'admission aux universités de l'Ontario (CDAUO) pour un maximum de cinq choix d'universités/programmes de premier cycle.
- Tous les frais d'admission facturés par le Service d'admission des collèges de l'Ontario (SACO) pour un maximum de cinq choix de collèges/programmes.
- Maximum de 100 \$ pour les frais d'admission facturés pour des programmes d'études approuvés offerts par des établissements postsecondaires privés de l'Ontario.
- Maximum de 100 \$ pour les frais d'admission facturés pour des programmes d'études approuvés offerts par des établissements postsecondaires à l'extérieur de la province.

Vous pouvez demander un remboursement pour un maximum de deux catégories d'établissement en fournissant la documentation justificative requise. Si vous présentez une demande de remboursement pour deux années scolaires, veuillez remplir un formulaire distinct pour chaque année. Veillez cocher les cases appropriées ci-dessous :

| ✓ | Catégorie | Documentation justificative exigée |
|--------------------------|--|---|
| <input type="checkbox"/> | Universités de l'Ontario (Centre de demande d'admission aux universités de l'Ontario, CDAUO) | Vous devez joindre un reçu de votre paiement à votre nom pour votre demande d'admission à des études de l'année scolaire 2023-2024 ou 2024-2025, établi par le Centre de demande d'admission aux universités de l'Ontario. Les reçus de paiement pour les programmes universitaires à temps plein 2023-2024 ou 2024-2025 peuvent être demandés par courriel au CDAUO (payments@ouac.on.ca) ou par télécopieur au 519-823-5232. |
| <input type="checkbox"/> | Collèges de l'Ontario (Service d'admission des collèges de l'Ontario, SACO) | Vous devez joindre une copie du reçu de paiement à votre nom pour l'année scolaire 2023-2024 ou 2024-2025, établi par le Service d'admission des collèges de l'Ontario (SACO). Si cela est nécessaire, communiquez avec le SACO au 1-888-892-2228 ou 519-763-4725 pour obtenir une copie de ce document. |
| <input type="checkbox"/> | Établissements postsecondaires privés de l'Ontario | Veillez fournir une copie du reçu établi par l'établissement postsecondaire pour les frais d'admission payés pour suivre un ou des programmes d'études approuvés à temps plein commençant à l'automne 2023 ou plus tard. |
| <input type="checkbox"/> | Établissements postsecondaires à l'extérieur de la province | Veillez fournir une copie du reçu établi par l'établissement postsecondaire pour les frais d'admission payés pour suivre un ou des programmes d'études approuvés à temps plein commençant à l'automne 2023 ou plus tard. |

Remarque : Pour obtenir un remboursement des frais d'admission, veuillez soumettre une demande accompagnée de toute la documentation justificative, pour chaque année scolaire.

Partie 6 : Envoi du remboursement à une société d'aide à l'enfance (SAE) de l'Ontario ou à une fondation de SAE

Partie A (à remplir par l'enfant confié aux soins d'une société de façon prolongée actuel ou ancien)

Veillez indiquer l'année scolaire pour laquelle vous présentez une demande de remboursement des frais d'admission à des études postsecondaires admissibles (prière de cocher une case). Si vous présentez une demande de remboursement pour les années scolaires 2023-2024 et 2024-2025, veuillez remplir un formulaire distinct pour chaque année, accompagné de toute la documentation justificative.

2023-2024 2024-2025

Une société d'aide à l'enfance (SAE) ou une fondation de SAE de l'Ontario a-t-elle payé vos frais d'admission à des études postsecondaires admissibles pour l'année scolaire susmentionnée? (Veillez cocher la case appropriée.)

Oui Le remboursement sera directement envoyé à la société d'aide à l'enfance ou à la fondation de SAE qui a payé vos frais d'admission.

Non

Partie B (à remplir par la société d'aide à l'enfance (SAE) ou la fondation de SAE de l'Ontario)

La société d'aide à l'enfance (SAE) ou la fondation de SAE a payé les frais d'admission à des études postsecondaires admissibles du demandeur pour la ou les années scolaires indiquées ci-dessus. (Veillez cocher la case appropriée.)

Oui Le remboursement sera directement envoyé à votre organisme. Veuillez remplir et signer la section ci-dessous.

Non

Je soussigné, _____ (nom en lettres moulées du responsable de la SAE/fondation de SAE), atteste que nous avons payé les frais d'admission aux études postsecondaires admissibles (voir la partie 5 de la présente demande) pour la ou les années scolaires indiquées ci-dessus pour le compte de _____ (nom de l'enfant confié aux soins d'une société de façon prolongée actuel ou ancien en lettres moulées)

| | |
|--|---|
| Signature (responsable de la SAE/fondation de SAE) | Date (aaaa/mm/jj) |
| Titre | Numéro de téléphone (et indicatif régional) |

Nom de la SAE/fondation de SAE

| | | | |
|--|-------|----------|-------------|
| Adresse (numéro municipal et nom de la rue) où le remboursement doit être envoyé | Ville | Province | Code postal |
|--|-------|----------|-------------|

Le chèque du remboursement doit être établi à l'ordre de

Partie 7 : Où présenter votre demande et la documentation justificative

Veillez remplir et signer le formulaire de demande et l'envoyer avec la documentation justificative pour tous les choix de programmes à l'adresse suivante :

Ministère des Collèges et Universités
Division de la viabilité, de la performance et de la surveillance financières
Direction des immobilisations et de la responsabilité financière
Unité des paiements de transfert et de la responsabilisation en matière de subventions
315 rue Front Ouest
16^e étage
Toronto ON M7A 0B8
Aux soins de : Tim Colfe
Téléphone : 647-202-5964
Courriel : tim.colfe@ontario.ca

Remarque : Veuillez vous assurer que l'enveloppe contenant les documents requis porte l'adresse exacte du Ministère.

Partie 8 : Avis, consentement, déclaration et signatures

Avis relatif à la collecte de renseignements personnels

Les renseignements personnels à votre sujet qui ont été fournis avec cette demande et toute autre demande précédente par une SAE, une fondation de SAE, votre ou vos établissements postsecondaires, le CDAUO et le SACO, seront utilisés par le ministère des Collèges et Universités (MCU) pour administrer et financer le Programme ontarien de remboursement des frais d'admission aux études postsecondaires pour les particuliers qui sont ou étaient confiés aux soins d'une société de façon prolongée (le programme). L'administration comprend la détermination de votre admissibilité au programme, la vérification de votre demande, le remboursement à vous-même ou à une SAE ou fondation de SAE, la vérification de votre dossier et du programme, la collecte de tout versement excédentaire, l'évaluation et la surveillance du programme en ce qui concerne la qualité et les améliorations de son contenu et de son exécution. L'administration comprend également des rapports publics sur l'accessibilité à l'éducation postsecondaire. Il est possible que le MCU ou un sous-traitant autorisé communique avec vous pour avoir votre opinion sur le programme, soit à titre individuel, soit en groupe. Le MCU emploiera les services du ministère des Services au public et aux entreprises et de l'Approvisionnement (MSPEA) pour émettre le remboursement et peut utiliser ses agences de recouvrement sous contrat pour recouvrer les versements excédentaires.

Le MCU collecte les renseignements nécessaires pour administrer et financer le programme conformément au paragraphe 38 (2) de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*, L.R.O. 1990, ch. F.31, tel que modifiée, et du paragraphe 10.1 de la *Loi sur l'administration financière*, L.R.O. 1990, ch. F.12, tel que modifiée. Si vous avez des questions sur la collecte, l'utilisation et la divulgation de vos renseignements personnels, communiquez avec la directrice ou le directeur de la Direction des immobilisations et de la responsabilité financière, ministère des Collèges et Universités au 315, rue Front Ouest, 16^e étage, Toronto ON M7A 0B8 647-631-4963.

Déclaration et consentement du demandeur

J'ai lu et compris la présente partie. En signant ci-dessous, je déclare que ma demande est complète et vraie et je donne mon consentement à la collecte et divulgation indirectes de mes renseignements personnels entre le MCU et une SAE, une fondation de SAE, le CDAUO, le SACO et mon ou mes établissements postsecondaires, un sous-traitant autorisé par le MCU, et le MSPEA et ses agences de recouvrement sous contrat s'ils sont pertinents en ce qui concerne l'administration et le financement du programme. Je sais que je peux retirer ce consentement en tout temps avant que moi-même ou la SAE ou fondation de SAE accepte le remboursement en vertu du présent programme.

Signature du demandeur

Date (aaaa/mm/jj)